



L'éclairage public sera diminué à Fribourg

La ville de Fribourg a évalué la faisabilité technique et l'opportunité d'une série de mesures potentielles pour économiser l'énergie. Elle en édicte une série qu'elle va immédiatement appliquer. Comme la Confédération, elle encourage la population à lui emboîter le pas.

DOMINIQUE MEYLAN

FRIBOURG. La ville annonce une série de mesures pour économiser l'énergie. Il s'agit de répondre à la pénurie qui menace le pays. Dans un communiqué, les autorités de la ville se disent conscientes de leur devoir d'exemplarité et incitent la population à faire sa part du travail. Elles encouragent aussi les acteurs publics et privés à diminuer le nombre des illumina-

tions de Noël. D'autres mesures pourraient encore s'ajouter.

Environ 200 lampadaires seront totalement éteints sur la voie publique, ce qui suppose un gain annuel de 90 000 kWh. Toujours dans les rues, l'intensité lumineuse de certains éclairages sera diminuée. Dans les bâtiments administratifs, la température de chauffage sera abaissée d'au moins deux degrés. Cela concerne égale-

ment les écoles, les accueils extra-familiaux et les installations sportives. La ville escompte un gain énergétique de quelque 2 millions de kWh.

Dans les piscines publiques, l'eau affichera deux degrés de moins. Elle ne sera plus chauffée dans les bâtiments administratifs, à l'exception des douches des salles de sport et du personnel communal. L'éclairage sera réduit dans les couloirs et les

locaux, avec un remplacement progressif des systèmes actuels par des LED.

La ville rappelle également à ses employés d'éteindre complètement leurs ordinateurs, imprimantes et toutes les installations électriques en dehors des heures de travail. Les petits appareils personnels, comme les ventilateurs, les machines à café ou les réfrigérateurs, ne pourront plus être utilisés. ■

Le potentiel de la géothermie

MOTION. Renouvelable, la géothermie profonde fait partie du mix énergétique développé dans le cadre de la Stratégie 2050 du Conseil fédéral. Pour les députés Nicolas Kolly (udc, Essert) et Sébastien Dorthe (plr, Villars-sur-Glâne), c'est à l'Etat de déterminer le potentiel cantonal dans ce domaine. Ils ont déposé une motion pour demander un financement public de prospections initiales. De quoi «en quelque sorte cartographier le sous-sol» et savoir ce qui peut être utilisé.

Le Conseil d'Etat propose de rejeter la motion. Dans sa réponse, il signale que plusieurs études ont été menées dès 2009 par le Service de l'énergie. Elles ont permis de cibler les zones favorables à la géothermie, à moyenne et grande profondeur. Prioritairement pour la fourniture de chaleur et, dans une moindre mesure, pour la production d'électricité.

Les deux élus attaquent directement le projet prévu sur le site de Bluefactory, inscrit dans le Plan directeur cantonal: «Le choix de cet endroit interpelle par rapport au développement voulu du site et aux nuisances que causeront de telles prospections.» Le Conseil d'Etat rappelle qu'utiliser la chaleur pour chauffer des bâtiments implique de construire ces installations à l'intérieur ou à proximité de zones urbanisées. «Les zones de l'agglomération de Fribourg, de la ville de Bulle et éventuellement de la ville de Morat pourraient se prêter à une telle réalisation.» Le sous-sol de l'agglomération de Fribourg étant la zone, parmi les trois précitées, la mieux documentée.

Financer la phase suivante, à savoir la campagne sismique, «risquerait de créer de la concurrence déloyale». C'est au privé de la faire, avec le soutien de la Confédération, qui contribue jusqu'à hauteur de 60%. Dans le canton, Groupe E et GESA ont créé des sociétés dans le but de déposer un dossier auprès de la Confédération. **XS**

En bref

BANQUE ALIMENTAIRE

A la recherche d'un entrepôt pour démarrer

Le projet de banque alimentaire a convaincu le Conseil d'Etat, mais ses promoteurs ne pourront démarrer avant d'avoir trouvé un local adapté, selon un communiqué de presse. Ils cherchent d'urgence un entrepôt qui leur permettra de stocker la nourriture récoltée. Les associations s'occuperont ensuite de la redistribuer gratuitement à leurs bénéficiaires. La banque alimentaire fribourgeoise devrait ouvrir en début d'année prochaine. Selon le communiqué, son existence est d'autant plus urgente que l'inflation et l'augmentation des prix de l'électricité pourraient avoir des conséquences négatives sur les familles les plus défavorisées.

FRIBOURG

Martine Stoffel à la protection des données

En plus de sa fonction de préposée à la transparence, Martine Stoffel assurera l'intérim de celle de préposée à la protection des données. Sa nomination par le Conseil d'Etat fait suite à une démission qui sera effective le 30 septembre. Martine Stoffel occupera ce poste dès le 1^{er} octobre, «jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau ou de la nouvelle titulaire», a communiqué la Chancellerie d'Etat. Cette nomination suit la volonté de «mener à bien les réflexions sur le fonctionnement de l'Autorité cantonale de la transparence, de la protection des données et de la médiation». Il s'agira aussi de «tirer des leçons» de la nomination d'une même personne à ces deux postes. C'est d'ailleurs pour cette raison que la mise au concours du poste sera différée.



CHARLY RAPPO

Premier bois posé au Bâtiment B

A Bluefactory, le sous-sol en béton du Bâtiment B est terminé. Le reste de la construction se fera essentiellement en bois fribourgeois. Hier, deux murs antisismiques ont été posés en présence de Jacques Pasquier (directeur général de JPF), Philippe Jemmely (directeur de BFF SA), Olivier Curty (conseiller d'Etat), Andrea Burgener Woefray (conseillère communale), Jean-Yves Progin (directeur adjoint de JPF) et Gianfranco Quaranta (responsable de projet BFF SA). **XS**

Des limites pour éviter la surcharge

SYNDICAT. Ce n'est pas nouveau, le personnel du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) est surchargé. Le Syndicat des services publics (SSP) a annoncé hier que le SEJ avait finalement saisi l'Organe de conciliation et d'arbitrage (OCA). Actuellement, un intervenant en protection de l'enfance (IPE) au Service de l'action sociale directe/Intake «assure le suivi de 80 à 90 enfants», précise le communiqué. Du côté du Secteur des milieux d'accueil, un IPE suit 125 milieux d'accueil. Au centre de consultation LAVI pour enfants, hommes, victimes de la circulation et victimes de mesures de coercition, un intervenant suit environ 300 situations. Une solution est proposée: «Fixer un nombre maximal d'enfants, de milieux d'accueil et de situations par IPE et intervenant LAVI.» Une démarche que les autorités ont jusqu'ici toujours refusée. «Pour mémoire, en cas d'absence de conciliation devant l'OCA, le droit de grève est ouvert», conclut le communiqué. **AD**

PUBLICITÉ

Hits de la semaine

20. 9 - 26. 9. 2022



Hit

3.65

Filet mignon de porc M-Classic
Suisse, les 100 g, en libre-service



15%

4.80

Escalopes de chevreuil
Autriche, les 100 g, en libre-service



40%

2.70

Raisin Italia
Italie, le sachet de 1 kg



20%

2.30

Rôti de porc tessinois M-Classic
Suisse, les 100 g, en libre-service



Valable jeudi - dimanche
Les imbattables de fin de semaine!



40%

3.30

Steaks de bœuf minute, IP-SUISSE
en emballage spécial, les 100 g, valable du 22.9 au 25.9.2022



32%

1.15

Mangues
Espagne, la pièce, valable du 22.9 au 25.9.2022



30%

Tout l'assortiment de vêtements pour bébé et enfant, y compris chaussures pour enfant

dont chaussettes et collants, sous-vêtements et pyjamas (excepté SportXX), p. ex. veste en forme d'ourson pour bébé, marron, taille 68, la pièce, 17.45 au lieu de 24.95, valable du 22.9 au 25.9.2022

MIGROS
Simplement bien vivre

Jusqu'à épuisement du stock
Les articles M-Budget et ceux bénéficiant déjà d'une réduction sont exclus de toutes les offres.

Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg